


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

 <p>USSON-EN-FOREZ</p>	<p>Extrait du registre des délibérations De la commune D'USSON EN FOREZ</p>	<p>Délibération n° D20230906-05 Du 09 juin 2023 RÉSEAU DE CHALEUR DEMANDE DE RACCORDEMENT BCD IMMO</p>
---	---	--

Nombre de membres			Date de la convocation	02.06.2023
Afférents au conseil municipal	15		Date d'affichage	02.06.2023
En exercice	15			
Qui ont pris part à la délibération	11	Pouvoir	3	

L'an deux mille vingt-trois, le neuf du mois de juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Hervé BÉAL - maire

Étaient présents : BEAL H - FOLLEAT J - GALLON M - RIVAL N - DELORME D - BRIAND S - MAILLET-BERT P - CHATAING P - BONNEVAUX V - PITAVY A - DAURELLE T - JOUMARD-DESSALCES S - SIBAUD-BUSSAC L - PAULET N - MOUTON J (11)

Absents : GALLON M - BRIAND S - PITAVY A - MOUTON J (4)

Secrétaire : Josette FOLLÉAT

**RÉSEAU DE CHALEUR
DEMANDE DE RACCORDEMENT
BCD IMMO**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la demande de raccordement gracieux au réseau de chauffage urbain de la SCI CBD IMMO pour la Maison d'Alice, sise Place du souvenir.

La SCI s'est rendue récemment propriétaire de ce tènement immobilier et a pour projet de créer une colocation séniors de 14 chambres.

Le coût du raccordement au réseau de chaleur a été estimé par le SIEL et s'élève à **10 138 €**.

La SCI CBD IMMO demande la gratuité du raccordement, eu égard aux valeurs humaines, économiques et écologiques de leur projet.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir statuer.

Ouï cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à la majorité de ses membres présents, avec 5 abstentions :

- 1) Propose une remise de 20 % sur le reste à charge sous réserve de l'acceptation de la vente par la SCI CBD d'une portion du terrain cadastré section AD n°96 d'environ 40 m² en fond de parcelle ;
- 2) Autorise M. le Maire à signer toutes pièces à intervenir.

Ont signé au registre tous les membres présents. Fait à Usson en Forez, le 12 juin 2023.



Hervé BÉAL, Maire



Josette FOLLÉAT, secrétaire de séance

